



**BUDGET
COMMUNAL 2023**

AMÉLIORER LE QUOTIDIEN ET PRÉPARER L'AVENIR

Acte politique le plus important dans la vie d'une collectivité, le budget communal pour l'année 2023 a été adopté par les élus le 22 mars dernier. Sa principale caractéristique ? Il a été préparé dans un contexte national contraint et tendu en raison notamment de l'inflation record et de la crise énergétique qui secoue le pays. Malgré ce contexte très peu favorable, cet exercice budgétaire 2023 se veut ambitieux. Il maintient et renforce l'ensemble des services indispensables rendus aux Choisyens, améliore leur quotidien et leur cadre de vie, et prépare l'avenir.



FINANCES LOCALES

Un budget sain pour des services de qualité

2172€

C'est le montant au centime près que dépensera en 2023 la municipalité pour chaque habitant. Cette somme est affectée en fonction des choix politiques et des engagements pris devant les Choisyens lors des élections municipales de 2020. Le fil conducteur : offrir un haut niveau de service public, améliorer le cadre de vie et le quotidien, et impulser une politique d'investissement en équipements pour bien préparer l'avenir.

Concrètement, cela se traduit par le maintien de l'ensemble des services publics et le renforcement des crédits des services incontournables afin d'aider et d'accompagner les Choisyens à traverser la crise énergétique et sociale. L'enfance, l'éducation et la jeunesse, qui représentent près d'un quart des dépenses courantes, demeurent la première priorité, mais la vie quotidienne, la propreté de la ville, l'entretien des voiries et des bâtiments publics mobilisent

également des moyens importants. En 2023, la Ville poursuivra le vaste programme de rénovation des 43 737 mètres de voirie et des ouvrages d'art gérés par la Ville. Au-delà de l'entretien courant, des réhabilitations ou des réaménagements plus complexes de certaines rues sont décidés. Sont pour exemples concernées cette année les rues Corvol, Docteur Roux, Waldeck Rousseau, avenues Anatole France et Rondu... (lire détails page 15). L'exercice budgétaire 2023, c'est aussi l'achèvement du chantier d'amélioration énergétique et de modernisation de l'éclairage public, le lancement du plan de plantation d'arbres...

Des perspectives, des projets, des réalisations et des dépenses indispensables que la municipalité entreprend dans un contexte national tendu et peu favorable. Par une gestion rigoureuse et maîtrisée de ses finances, elle acte son choix politique de ne pas augmenter la participation financière des familles, ni les impôts locaux pour la troisième année consécutive...

Les effets néfastes de la crise énergétique!

+13,64% C'est l'une des caractéristiques du budget 2023 : les charges à caractère général évoluent de 13,64%. Cela s'explique principalement par l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières, des contrats de prestations de service pour l'entretien des espaces verts et le nettoyage de la voirie. Le budget prévisionnel des fluides passe de 2,3 millions d'euros en 2022 à 3,2 millions d'euros en 2023. Les dépenses de nettoyage du domaine public devraient atteindre 1,54 millions d'euros, soit 500 000 euros de plus qu'en 2022.

TOTAL BUDGET 2023

100 956 532 €

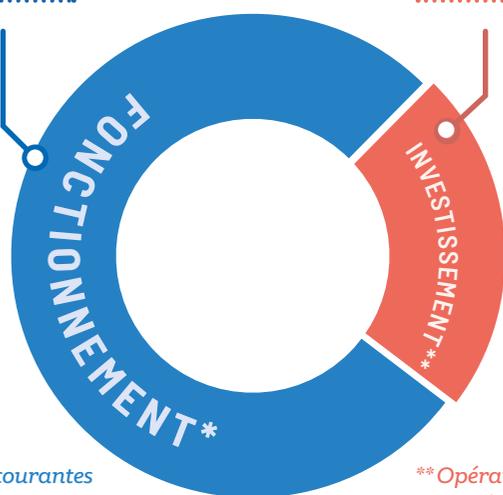
Le budget communal 2023 est en augmentation de 3,8 millions d'euros par rapport à celui de 2022.

77 692 940 €

77%

23 263 592 €

23%



*Charges courantes nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien du patrimoine communal.

**Opérations nouvelles qui visent à modifier, enrichir et faire accroître la valeur du patrimoine communal.



Une ville moins endettée

En 2023, la dette à Choisy-le-Roi représente 659 euros par habitant, contre une moyenne de 985 euros (données 2020) pour des villes de la même taille. Elle était de l'ordre de 750 euros en 2022 (1 018 euros pour les villes équivalentes), soit une diminution de 91 euros par habitant. Choisy-le-Roi compte officiellement 46 466 habitants.

TROIS QUESTIONS À...



AMANDINE FRANCISOT
Adjointe au maire
en charge des finances

Choisy-Infos: Comment qualifiez-vous ce budget communal 2023 ?

Amandine Francisot: Il peut se résumer en deux mots : contraint mais ambitieux. Contraint, car nous subissons pleinement les effets de l'inflation sur les matières premières énergétiques et alimentaires. À titre d'exemple, nous prévoyons une évolution de 1,4 millions d'euros de nos dépenses énergétiques en 2023.

Ambitieux, car ce budget est la traduction de notre volonté politique d'engager notre plan de plantation des arbres, des efforts supplémentaires sur les prestations de nettoyage de la voirie, mais surtout un vaste programme de travaux d'amélioration de la voirie et du cadre de vie afin de rendre celui-ci plus agréable aux Choisyens.

C. I.: Le tout sans augmentation des impôts locaux ?

A. F.: Fidèles à nos engagements depuis notre élection, nous n'augmentons pas la part communale des impôts. En revanche, d'autres composantes qui constituent la taxe foncière évoluent. D'abord la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui augmente chaque année depuis son transfert de la ville à l'Établissement public territorial. Ensuite, l'État, en fonction de l'inflation constatée sur un an, applique un taux de revalorisation des valeurs locatives, qui est de + 7,1 % pour 2023. Nous regrettons que le gouvernement n'ait pas retenu l'hypothèse de l'atténuation de cette hausse au risque de fragiliser le pouvoir d'achat de nombre de Français par cette augmentation record et brutale.

C. I.: Comment maintenir un service public de qualité dans un contexte budgétaire défavorable ?

A. F.: Aujourd'hui, c'est un réel défi. Nous devons innover, mutualiser nos efforts, rationaliser ce qui peut l'être, aller à la recherche d'autres ressources. Je pense que c'est en ce sens que s'est construit notre budget mais aussi que se construit notre action. Aujourd'hui, il est nécessaire d'aller chercher la ressource là où elle existe. On ne réfléchit plus seulement à comment faire maintenant mais à comment faire durablement. Cela permet de créer une synergie, de réaliser et de prévoir des économies d'échelle qui garantissent le maintien de ce service public de très grande qualité que nous avons à Choisy-le-Roi et que nous entendons améliorer au quotidien.

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

77 692 940 €

77% du budget global



Services généraux
(administration
générale, fluides...):
27 982 824 €



Tranquillité et
salubrité publique :
3 956 811 €



Jeunesse et sport :
4 586 354 €



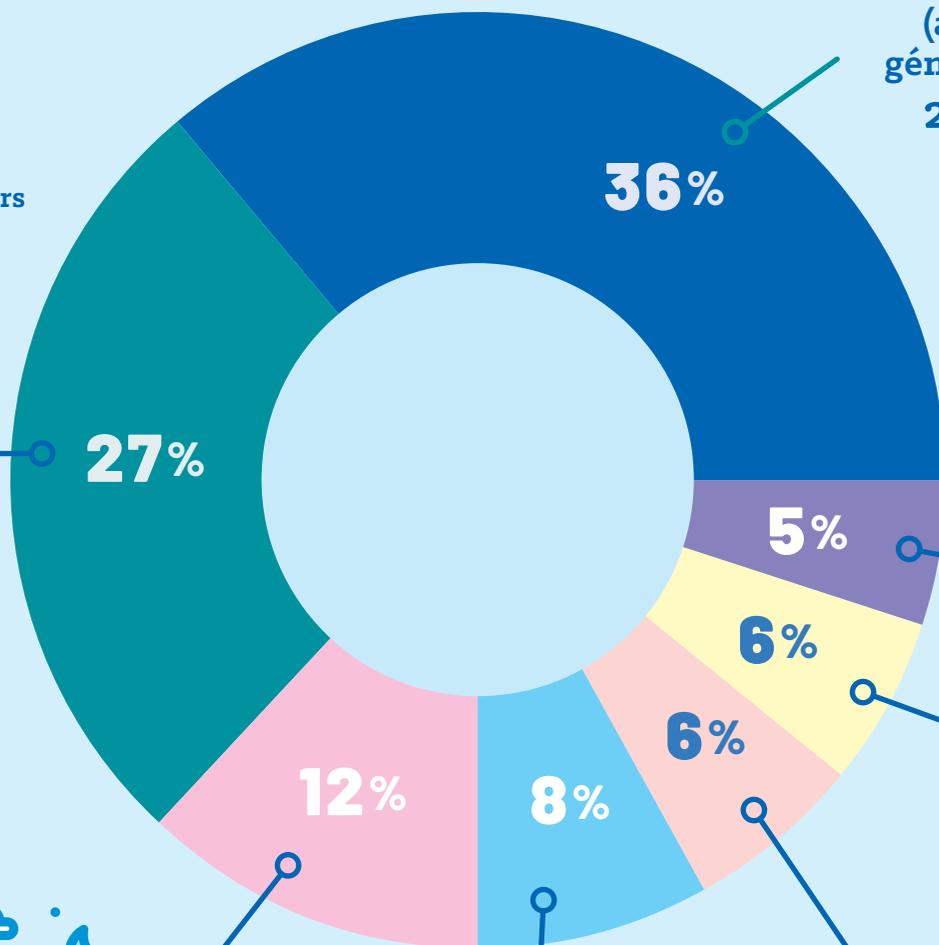
Intervention
sociale et santé :
4 620 235 €



Culture :
5 950 517 €

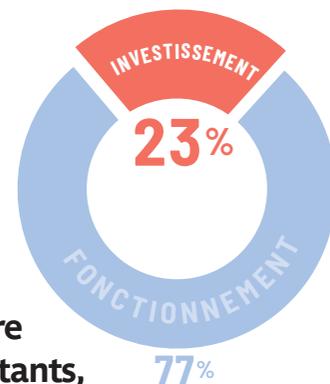


Aménagement
urbain, cadre de vie
et environnement,
action économique :
9 550 357 €



Enseignement
et formation
(Petite-enfance,
écoles, centre de loisirs
et de vacances,...):
21 045 842 €

Dépenses d'investissement : accompagner le dynamisme de la ville



Les dépenses totales de la section investissement du budget 2023 s'élèvent à 23,26 M€ (+0,18% par rapport à 2022). Cette somme conséquente qui illustre le dynamisme de la ville est utilisée pour améliorer la vie quotidienne des habitants, entretenir et moderniser le patrimoine communal. Voici les principales opérations :

• 3 081 500 € pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des Choisyens, entretenir et moderniser la voirie...

- 500 000 € Aménagement du pont Rondu
- 300 000 € Travaux de voirie rue des Pâquerettes
- 271 000 € Matériel et outillage des services incendie, voirie et propreté
- 250 000 € Travaux de voirie et marquages dans divers rues
- 250 000 € Rénovation de la passerelle de la Cuve
- 200 000 € Travaux de voirie rue des Liserons
- 200 000 € Travaux de voirie rue Noël
- 186 000 € Mobilier urbain
- 170 000 € Aménagements extérieurs relatifs au Plan particulier de mise en sûreté
- 150 000 € Travaux de voirie liés au stationnement à Choisy Sud
- 150 000 € Urbanisme tactique sur la Dalle
- 100 000 € Clôtures des parcs et squares
- 85 000 € Marquages au sol dans les centres de loisirs
- 50 000 € Travaux de voirie au cimetière
- 50 000 € Mises aux normes relatives pour les personnes à mobilité réduite
- 50 000 € Travaux cours vivantes Mandela-Langevin
- 5 000 € Aménagement des jardins partagés

• 1 357 370 € pour l'entretien et la modernisation des bâtiments publics

- 300 000 € Aménagements intérieurs et travaux extérieurs à l'usine Hollander
- 199 770 € Matériel et équipement de l'hôtel de ville et d'autres bâtiments publics
- 161 400 € Rénovation de la passerelle du théâtre
- 125 000 € Travaux aux marchés du Centre et des Gondes
- 115 000 € Travaux à la cathédrale
- 41 200 € Gros équipements et divers travaux
- 10 000 € Mise en conformité des transformateurs électriques

Les bâtiments Petite-enfance et Enfance, une priorité...

- 1 M € Rénovation énergétique de l'école élémentaire Victor Hugo.
- 214 000 € poursuite de la réalisation des cours végétalisées du groupe scolaire Mandela-Langevin.
- 150 000 € réfection école Henri Wallon suite à la tempête de juin 2021
- 100 000 € Aménagements extérieurs du centre de loisirs Odyssée
- 55 000 € Travaux d'aménagement Capucine et Arc-en-Ciel
- 48 400 € divers travaux dans les écoles.

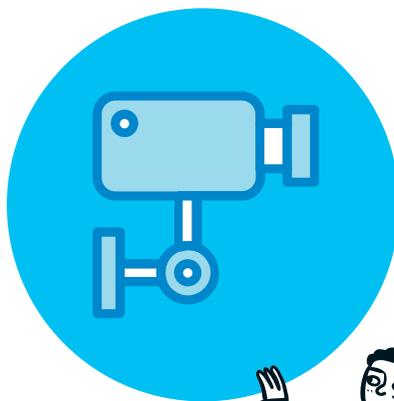




1 million d'euros

pour la poursuite du déploiement de la vidéoprotection. L'opération bénéficie de subventions de la Région, 492 000 € et de l'État, 500 000 € dans le cadre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local).

Sur les 112 caméras prévues, 20 ont été installées en 2022. 92 sont à poser en 2023.



Des chiffres



975 000 €

sont destinés à l'achèvement du chantier d'amélioration énergétique et de modernisation de l'éclairage public (rénovation réseau électrique : 450 000 €, pose de luminaires à LED : 400 000 €, illuminations : 50 000 €, signalisation lumineuse tricolore : 50 000 €...)





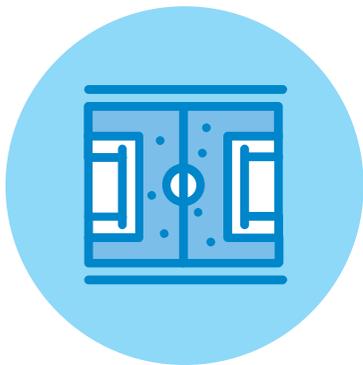
673 829 €

C'est le montant de l'enveloppe allouée aux subventions versées aux associations locales.



500 000 €

sont alloués à l'entretien et aux remplacements des structures et des sols souples des aires de jeux implantées dans une trentaine de sites, notamment dans les écoles, les parcs et squares...



518 506 €

sont consacrés à la modernisation des équipements sportifs (rénovation de la tribune de rugby du stade Jean Bouin: 200 000 € ; remplacement des sols du gymnase René Rousseau: 109 708 € ; divers matériel pour la piscine et les équipements techniques: 42 798 € ; remplacement d'éclairage dans les gymnases: 40 000 €...).





La provenance des finances locales

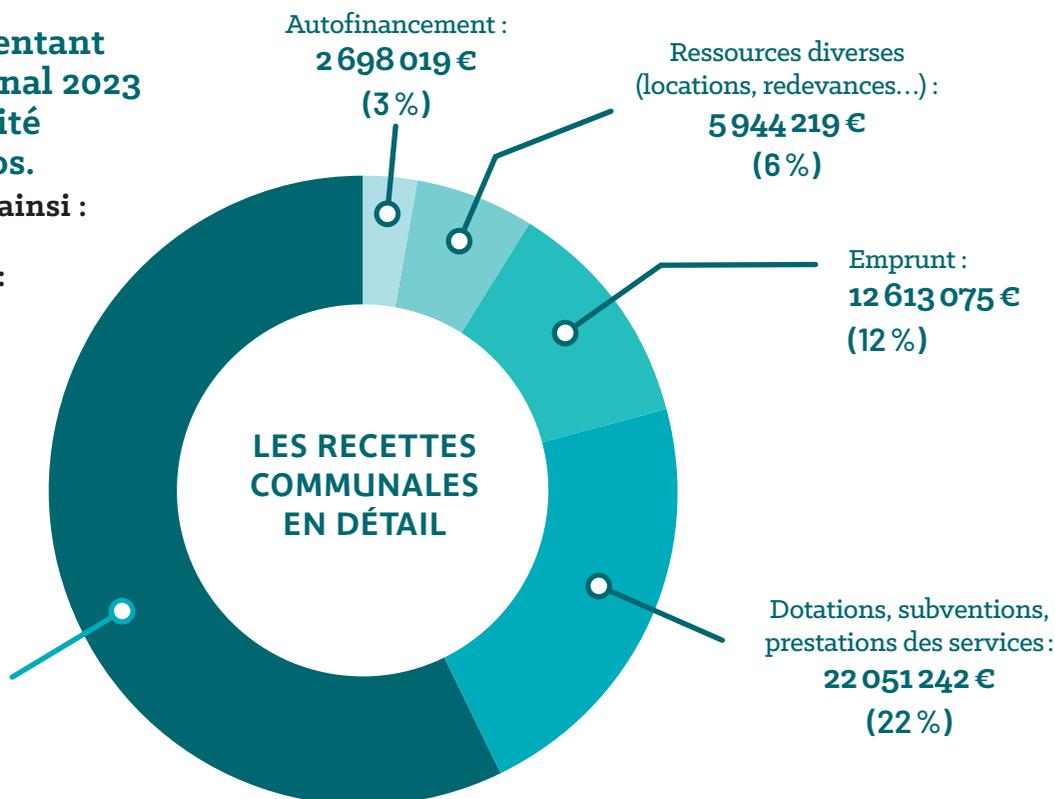
Impôts locaux, subventions, dotations de l'État et tarifs des activités municipales payées par les familles alimentent les recettes de la Ville.

Les recettes alimentant le budget communal 2023 s'élèvent en totalité à 100 956 532 euros.

Elles sont réparties ainsi :

- Recettes de fonctionnement : 77 692 940 €
- Recettes d'investissement : 23 263 592 €

Impôts et taxes :
57 649 977 €
(57%)



Les principales subventions d'investissement reçues

D'un montant global de 2 365 023 euros, voici les principales subventions alimentant le budget communal 2023 et leur provenance :

991 678 € Vidéoprotection et centre de supervision urbain (Région).

339 344 € Travaux de performance énergétique du gymnase René Rousseau (Métropole du Grand Paris, Sipperec-Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication).

322 000 € Groupe scolaire Langevin-Mandela (Agence nationale de renouvellement urbain, Région).

290 000 € Rénovation thermique de l'école élémentaire Victor Hugo (Métropole du Grand Paris, Sipperec).

145 112 € Remplacement des lanternes et modernisation de l'éclairage public (Sipperec).

50 000 € Urbanisme tactile sur la Dalle (Région).

43 087 € Urbanisme transitoire dans le secteur de Lugo (Région).

28 152 € Indemnisation pour les arbres non plantés le long du T9 (Île-de-France mobilité).

25 000 € Création d'une piste cyclable (État via la DSIL, Dotation de soutien à l'investissement local).

12 000 € Éclairage du gymnase Marcel Cachin (Sipperec).

9 550 € Aménagement du jardin partagé Briand-Pelloutier. (Solde d'une subvention totale de 15 000 € au titre de la réserve parlementaire 2015 – État).

5 700 € Acquisition de matériel ergonomique (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

3 400 € Acquisition de matériel pour les centres sociaux Mouloudji et Langevin (caisse d'allocations familiales).